

2023-2472  
2024-02-22

La présente étiquette a été modifiée conformément à la décision de réévaluation concernant la pyréthrine RVD2023-06 et butoxide de pypéronyle RVD2023-07. Bien qu'on invite les utilisateurs à suivre l'étiquette modifiée dès maintenant, l'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au 03/02/2025 conformément à la période d'abandon graduel établie dans le RVD2023-06 et RVD2023-07. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à [hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca](mailto:hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca). Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

[FRONT PANEL]

AÉROSOL [FLASH]

**ORTHO® MOSQUITO B GON MAX<sup>MC</sup>**  
**DESTRUCTEUR D' INSECTES VOLANTS**  
**POUR PULVÉRISATION GÉNÉRALISÉE<sub>1</sub>**

Insecticide sous pression

Pour usage extérieur autour des bâtiments pour supprimer les  
mouches, moustiques et mouches noires

DOMESTIQUE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPES ACTIFS :

Pyréthrine	0,20 %
Butoxyde de pipéronyle	1,00 %

No D'HOM. 33749 LPA

ATTENTION



EXPLOSIF

200 à 600 g

Scotts Canada ltée  
PO BOX 69 RPO STREETSVILLE  
MISSISSAUGA ON  
L5M 2B7  
1 800 668-5669

[2 x 200 à 600 g (format économique)]  
[3 x 200 à 600 g (format économique)]

[SIDE PANEL]

[Produit sous forme de brume se dispersant sur une grande surface pour exterminer les mouches et les moustiques.]

**MODE D'EMPLOI :**

BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI. Le produit est pour usage extérieur. Tue les mouches, moustiques, mouches noires et moucherons. Pulvériser uniquement lorsque l'air est calme et qu'il fait moins de 32 °C. Tenir la canette à bout de bras avec la buse spéciale de brouillard en direction éloignée de soi et un peu vers le bas. Se tenir à une distance d'au moins 2 mètres de la zone à traiter. Traiter la zone où les insectes indiqués sont une nuisance, en dirigeant le brouillard vers les buissons et l'herbe aux alentours. Traiter plus que la zone immédiate où la suppression est souhaitée pour obtenir une suppression plus longue. NE PAS dépasser 6,25 g par m<sup>2</sup> (la canette pulvérise de 1 à 2 g par seconde). Pour améliorer l'efficacité du produit dans le lieu d'utilisation indiqué, l'appliquer directement sur les organismes nuisibles indiqués dans la mesure du possible. Le traitement peut être répété après 7 jours seulement si l'infestation persiste ou réapparaît.

**Limitations d'utilisation**

**NE PAS** utiliser à l'intérieur des bâtiments. **NE PAS** appliquer ce produit si des personnes ou des animaux de compagnie sont présents. **NE PAS** laisser entrer des personnes ou des animaux de compagnie dans les sites traités avant que le produit pulvérisé n'ait séché. **NE PAS** appliquer dans des zones de culture d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale (p. ex. légumes, fruits, fines herbes). **NE PAS** appliquer sur un plan d'eau. **NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. Ne pas mouiller les plantes jusqu'au point où le produit ruisselle ou s'égoutte.

**MISES EN GARDE :**

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. **NE PAS** perforer ou incinérer le contenant. Contenu sous pression. **NE PAS** placer dans l'eau chaude ou près des radiateurs, poêles ou autres sources de chaleur et ne pas entreposer à des températures dépassant 50 °C. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. Se laver les mains après usage. Protéger du gel.

**MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :**

Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les abeilles. Éviter d'appliquer ce produit à proximité de plantes

en fleurs. Si le produit doit être appliqué pendant la période de floraison, ne l'appliquer qu'en soirée, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Toxique pour les arthropodes utiles (qui peuvent comprendre des insectes prédateurs et parasitoïdes, des araignées et des acariens). Réduire le plus possible l'exposition des zones non ciblées.

**PREMIERS SOINS :**

**EN CAS D'INGESTION :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Traiter selon les symptômes. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut entraîner une pneumonie de déglutition.

**ENTREPOSAGE :**

**NE PAS** entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

**ÉLIMINATION :**

**NE PAS** réutiliser les contenants vides. Jeter avec les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou utilisés en partie doivent être apportés à une décharge de déchets dangereux provinciale ou municipale.

**Avis À L'utilisateur:**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

## **Garantie inconditionnelle de Scotts<sup>MC</sup>**

Si vous n'êtes pas satisfait de ce produit, pour une raison ou pour une autre, appelez notre Service à la clientèle au numéro indiqué ci-après pour obtenir un remboursement complet, sur présentation d'une preuve d'achat.

Renseignements sur les produits : 1 800 668-5669

Site Internet : [www.ortho.ca](http://www.ortho.ca)

® utilisée sous licence par Scotts Canada ltée

<sup>MC</sup> utilisée sous licence par Scotts Canada ltée

© 2024 Scotts Canada ltée. Droits mondiaux réservés.

---

[ÉNONCÉS DE MARKETING FACULTATIFS - à utiliser sur l'étiquette du contenant, sur le couvercle ou les deux]

Tue au contact

Tue les insectes au contact

Tue les mouches et les moustiques

Efficace contre les mouches et les moustiques

Tue les moustiques

Tue-moustiques

Tue (les moustiques (incommodants) (les mouches incommodantes) (et les autres insectes énumérés)

Tue les moustiques (incommodants) dans votre (aire de séjour extérieure) (emplacement de camping) (terrain de camping) (Formule à) action rapide

Nébulisateur (pour la cour) (pour le patio) (pour le jardin) (pour la terrasse)

Produit conçu pour être utilisé à l'extérieur, y compris dans les jardins, dans les cours, sur les patios, sur les terrasses et sur les emplacements de camping

Nébulisateur antimoustiques extérieur en une étape (pour le camping) (pour les emplacements de camping) (pour les terrains de camping)

Idéal pour (les jardins) (les cours) (les terrasses) (les patios) (le camping) (les emplacements de camping) (les terrains de camping)

Parfait pour le camping (les voyages en sac à dos)

Pour une utilisation autour de votre (jardin) (cour) (terrasse) (patio) (emplacement de camping) (terrain de camping)

Couverture de pulvérisation fine

Tue-moustiques abordable

Portabilité/ Commodité

Nouvelle allure

Simple et rapide

Facile à utiliser!  
Peut être utilisé en toute confiance  
Portatif  
Pratique  
À base d'eau